

Communiqué

Mercredi 27 septembre 2023

Hier, mardi 26 septembre, à 17h40, un équipage de la police municipale de Saint-Denis est intervenu suite au signalement d'un point de vente à la sauvette.

Alors que les policiers municipaux mettaient fin à l'infraction, après plusieurs minutes d'invectives et dans un environnement hostile, les policiers municipaux ont été contraints de menotter le contrevenant afin de procéder à son interpellation. Au cours de celle-ci, l'individu a menacé de mort à plusieurs reprises un policier municipal.

Alors que l'intervention était sur le point de se terminer avec la mise sous contrainte des menottes de l'individu, le fonctionnaire municipal visé par les menaces lui a asséné un coup sans aucune raison. L'agent a été écarté sur le champ par ses collègues et relevé de son poste par le superviseur présent sur place.

Dès 18h, le fonctionnaire en question a été immédiatement suspendu de ses fonctions et une enquête administrative a été diligentée par sa hiérarchie qui a également informé des faits l'officier de police judiciaire de permanence.

La municipalité de Saint-Denis est consciente de la difficulté des tâches confiées à ses fonctionnaires mais elle condamne tout acte de violence gratuite et ne tolère en aucun cas ce type de comportement au sein de sa police municipale.

La municipalité